



# Observatoire du FTTH

*Analyse trimestrielle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2021*

*Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :*

*<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>*

*<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>*

# Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et de disposer ainsi de données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.
- Pour ce trimestre, la base a été totalement mise à jour par l'ARCEP contrairement au T1 2021. En conséquence, il est possible que les pourcentages entre T4 2020, T1 2021 puis T2 2021 puissent avoir des variations inhabituelles. Il est donc recommandé de comparer le T2 2021 avec le T4 2020 en cas de doute.

# Métropole du Grand Paris

T2  
2021

4.049.820 locaux  
raccordables en FTTH

Taux de couverture :  
92%

Variation du trimestre :  
0%

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain ne serait pas atteint si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Pour la première fois nous ne constatons pas de progrès sur le taux de couverture pour ce trimestre. Bien sûr cela ne signifie pas qu'aucun local n'a été raccordé, mais plutôt qu'il s'est construit (ou les fichiers IPE ont fait apparaître) autant de locaux qu'il y a eu de raccordements.

En conséquence, le taux de couverture stagne et à ce rythme là les objectifs ne seront pas atteints pour la fin de l'année 2022.

En réalité, cela met en avant le besoin de clarifier la base de données (IPE ou INSEE) qui sera utilisée pour déterminer si l'objectif du taux de raccordement à fin 2022 est atteint ou non.

# Territoires

T2  
2021

7 territoires sont  
aujourd'hui couverts à  
plus de 90%

On constate toujours un rattrapage Est/Ouest, mais il n'est plus aussi rapide, malgré le ralentissement des déploiements à l'Ouest.

 **Progression maximale :**  
**+ 3,6%**

concerne le territoire de Plaine Commune pour lequel le taux de locaux raccordable est passé de 80,7% à 84,3% sur le trimestre écoulé.



Comme pour les trimestres précédents, la progression à l'Ouest de la Métropole est inférieure aux autres territoires. Le rattrapage est ainsi normal à ce stade du déploiement, mais la baisse du rythme de raccordement est observée sur tous les territoires.

Ainsi, nous constatons un ralentissement du rattrapage. Le territoire d'Est Ensemble par exemple, après avoir connu de fortes progressions sur l'année 2020, progresse aujourd'hui quasiment au même rythme que les territoires à l'Ouest, alors que le taux de couverture est à 81,6%, loin des 90% dépassés par les territoires à l'Ouest.

# Communes

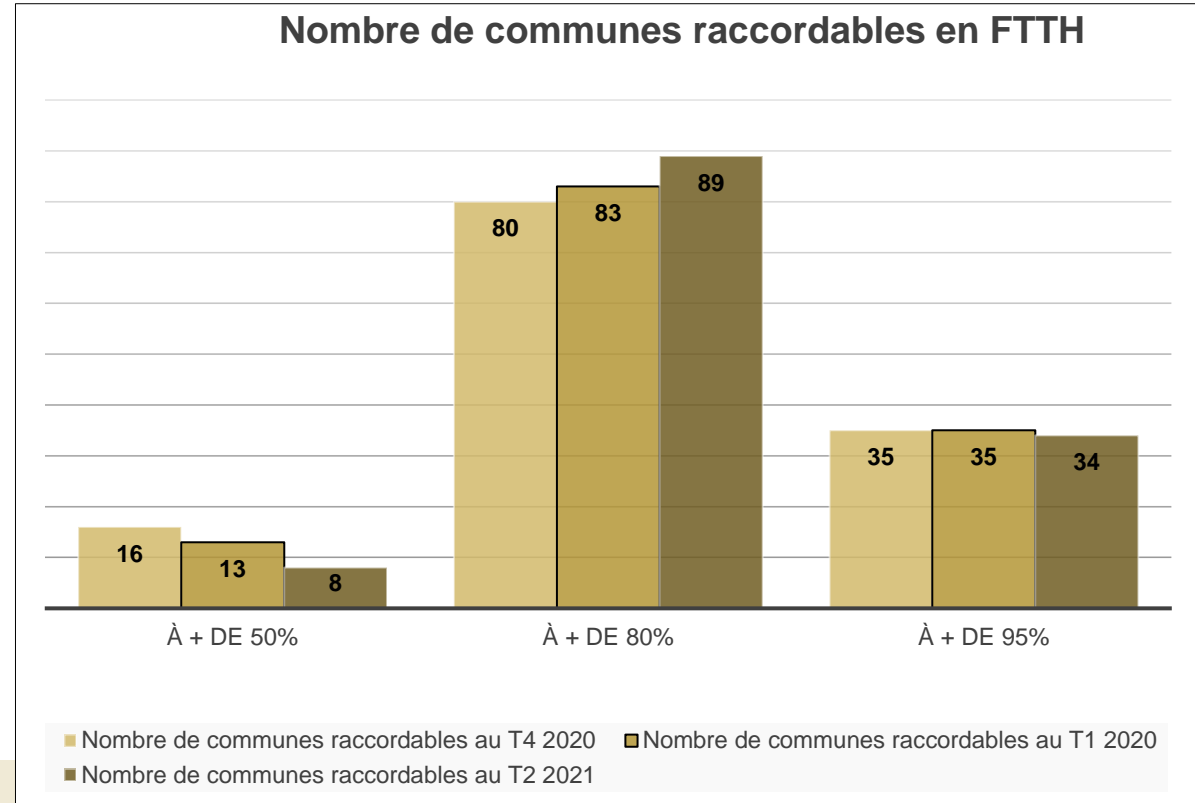
T2  
2021

**Rungis +19%,**  
soit 806 locaux raccordables  
supplémentaires

**Bobigny +9%,**  
soit 2.217 locaux raccordables  
supplémentaires

**Champigny s/ Marne +7%\***  
soit 2.696 locaux raccordables  
supplémentaires

\* : par rapport au trimestre précédent



Il n'y a désormais plus de communes en dessous de 50% de taux de couverture – le nombre de communes raccordables à + de 95% stagne, mais cela est partiellement dû à des incohérences dans les données du trimestre remises par l'ARCEP, mais également une conséquence du faible rythme de progression des raccordements.

# Zoom sur :

Les technologies complémentaires au FTTH

T2  
2021

Vitry-sur-Seine

Taux de couverture FTTH  
84,6%

Taux de couverture Coaxial  
50,3%

Progression FTTH du trimestre  
+3,3%

Progression FTTH sur 1 an  
+40%



La newsletter THD se concentre sur le sujet du FTTH car c'est la donnée principale mise en avant par l'ARCEP. Toutefois, de plus en plus de possibilités sont offertes par les outils de l'ARCEP.

Si pour le moment les données ne sont pas encore mises à jour de façon synchronisée, nous pouvons toutefois nous servir de la base de données du site <https://maconnexioninternet.arcep.fr/> pour mieux comprendre pourquoi certaines communes ont une progression du taux de couverture plus faible que d'autres. De nombreuses explications sont possibles, mais l'une d'entre elles est la présence de réseaux câblés, comme à Vitry-sur-Seine.

En effet, cette technologie fournit une connexion THD et est implantée depuis de nombreuses années, ce qui peut expliquer aussi bien un raccordement plus tardif par les opérateurs et le besoin moins pressant pour les abonnés de passer sur une technologie FTTH.

# Point de vue

## *sur le territoire de la Métropole*

T2  
2021

**« Sur la zone très dense, on observe depuis plusieurs mois un très net ralentissement des déploiements des opérateurs. Ce ralentissement aboutit déjà au recul du taux de prises raccordables sous l'effet du dynamisme des nouvelles constructions. Quelles solutions faudrait-il selon vous mettre en œuvre pour relancer les déploiements sur ces communes et pouvoir leur garantir la complétude en terme de couverture ? »**

« La zone très dense a ceci de particulier que sa réglementation, construite sur le dogme - ou plutôt le mythe - de la concurrence par les infrastructures, n'impose aucune complétude aux opérateurs privés. Free d'abord, puis SFR y ont arrêté tout déploiement FttH et Orange a considérablement ralenti les siens, sans aucune conséquence pour les 3 opérateurs. Mais les conséquences sont elles bien réelles pour les habitants et les entreprises non fibrés et le taux d'éligibilité à la fibre baisse désormais sur un nombre croissant de communes de la ZTD, comme par exemple Boulogne-Billancourt, Cergy, Colombes, Evry, Issy-les-Moulineaux, Le Plessis-Robinson, Levallois-Perret, Romainville, Rosny-sous-Bois... L'ARCEP ayant échoué dans son actuel cycle de régulation à imposer la complétude de la zone très dense, l'AVICCA demande au Régulateur d'exclure le plus grand nombre possible de communes de cette zone d'impasse réglementaire. »

**Ariel TURPIN, Délégué Général - AVICCA**

# Zonage réglementaire

T2  
2021

**Zone RIP\*** : le taux de couverture est à 96,2% au T2 2021 (+0,9%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 42% au T2 2021.

**Zone AMII\*** : le taux de couverture est à 89,3% au T2 2021 (+2,1%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 88,9% (+2,6%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 90,8% (+1,3%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 81% au T2 2021.

**ZTD\*** : le taux global à 92,5% au T2 2021 (+2,3%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 87% au T2 2021.

